

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font *La Une*

SOMMAIRE

- 3 Résumé assemblée communale du 16.12.2008
- 6 Tractanda assemblée communale du 21.04.2009
- 8 Page ouverte à ...





Mémento communal

Dimanche 26 avril 2009	Loto de la gymnastique
Dimanche 10 mai 2009	Loto école du FC la Sionge
Jeudi 21 mai 2009	Première Communion
Dimanche 31 mai 2009	Loto des écoles
Vendredi 12 juin 2009	Course à travers Sâles
Dimanche 14 juin 2009	Loto football inter usine
Jeudi 18 au dimanche 21 juin 2009	Tir aux sangliers
Vendredi et samedi 26, 27 juin 2009	Tournoi inter usine
Dimanche 5 juillet 2009	Loto des pompiers
Dimanche 12 juillet 2009	Loto de la musique
Samedi 22 août 2009	Tournoi de pétanque
Dimanche 6 septembre 2009	Loto du chœur-mixte de Sâles
Dimanche 20 septembre 2009	Pique-nique du FC la Sionge
Dimanche 27 septembre 2009	Loto du FC vétérans
Dimanche 11 octobre 2009	Bénichon
Dimanche 25 octobre 2009	Loto du camp de ski
Dimanche 22 novembre 2009	Loto du FC féminin
Dimanche 6 décembre 2009	Loto du FC la Sionge

Numéros importants

Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Sauvetage par hélicoptère Rega	1414
Hôpital cantonal de Fribourg	026 426 71 11
Hôpital du Sud fribourgeois	026 919 91 11
Hôpital psychiatrique de Marsens	026 305 78 00
Permanence des médecins de la Gruyère	026 919 86 24
SOS futures mères	026 322 03 30
La main tendue fribourgeoise 24h/24	143



Assemblée communale du 16.12.2008

Le Foyer St-Joseph s'agrandit

85 citoyennes et citoyens étaient présents pour suivre les débats qui peuvent être résumés comme suit :

Budget du Foyer St-Joseph

Le budget de fonctionnement prévoit un déficit Fr. 12'595,65 pour des charges totales de Fr. 3'842'082.65.

Trop à l'étroit dans ses locaux actuels, le Foyer St-Joseph va procéder à un agrandissement pour un investissement budgété à Fr. 500'000.-.

Budget communal 2009

Le budget de fonctionnement 2009 prévoit un excédent de charges de Fr. 2'204.95 pour un total de Fr. 4'061'776.10.

Le budget des investissements est composé de la manière suivante :

1. Achat d'un véhicule d'intervention pour le corps de sapeurs-pompiers : Fr. 133'000.- entièrement couvert par le subside de l'ECAB et le fonds de fusion.
2. Réfection de deux tronçons routiers à Romanens et Rueyres-Treyfayes : Fr. 135'000.-.
3. Construction d'un 2ème columbarium : Fr. 26'500.-.
4. En produits, Fr. 150'000.- de ventes de terrain dans la zone résidentielle En l'Haut-des-Roches à Romanens.

Le budget des investissements 2009 boucle avec un excédent de produits de Fr. 1'100.-.

Attribution d'une délégation de compétence en faveur du Conseil communal en vue d'un échange de terrain

La commune étant propriétaire d'un terrain devant la ferme Bovet, un échange a été proposé afin d'éviter de construire des habitations devant cette ferme, ceci à raison de 1m² pour 2 m².

Cette promesse d'échange a permis, lors de la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL), de mettre en zone résidentielle faible densité le Revers, situé à la sortie de Sâles à droite en direction de Vaulruz.

L'assemblée a accepté la délégation de compétence nécessaire à la réalisation de cette transaction immobilière.

Zone artisanale La Joretta : adaptation du prix de vente

Lors de l'aménagement de la zone, les tarifs de Fr. 50.-/m² pour les résidents et Fr. 55.-/m² pour les non résidents avaient été acceptés par l'assemblée communale.

Le Conseil communal s'est aperçu que beaucoup de personnes étaient intéressées par ces terrains uniquement pour y faire un dépôt et sans pour autant avoir de raison sociale à Sâles.

L'assemblée a ainsi accepté la proposition de modification suivante : augmentation du prix à Fr. 80.-/m² pour les non résidents et obligation de déposer la raison sociale à Sâles.

Réception des jeunes citoyens nés en 1990

8 jeunes parmi les 19 invités ont répondu présents, 3 s'étant excusés. Monsieur le Syndic les a accueillis dans le monde des citoyens actifs et une petite attention leur a été remise.

Divers

Aire d'accueil des gens du voyage

A la suite de la séance d'information à la population qui s'est déroulée sous l'égide de la Direction de l'aménagement, M. le Syndic a procédé à un résumé des événements. La position officielle du Conseil est le refus de changement d'affectation de la zone concernée. L'exigence que l'accès soit exclusivement autorisé depuis l'autoroute, faite par le propriétaire actuel du terrain en question, constitue un obstacle d'importance car cela nécessite l'accord de l'Office fédéral des routes (OFROU). Or, cet office est particulièrement strict en la matière.

Train pyjama

M. le Syndic informe la population de la prochaine mise sur pied d'un train pyjama entre Bulle et Romont pendant les week-ends. Ce service est principalement destiné aux jeunes adolescents. Il est payant bien que subventionné par les communes grüériennes via l'ARG.

Eclairage public - réduction des heures

Une première réponse, donnée par le Groupe E ne donnant pas entière satisfaction, ce dossier sera revu ces prochaines semaines.





Association Alzheimer Fribourg

L'Association Alzheimer Fribourg offre conseils et prestations gratuites.

Attention aux signes précurseurs ! Les troubles de mémoire chez les personnes âgées peuvent aussi bien révéler des signes du simple vieillissement qu'un début de démence.

A prendre au sérieux et consulter son médecin, si :

- un « beau » jour, je ne sais plus comment fonctionnent mes appareils ménagers
- je ne me souviens plus des prénoms de mes petits-enfants
- je ne me rappelle plus ce que j'ai mangé une heure auparavant
- je ne trouve plus le chemin de ma maison

Clarifier exactement, et surtout assez tôt, la nature des symptômes observés. Des médicaments spécifiques peuvent ralentir la maladie et améliorer la qualité de vie.

Réseau de soutien à domicile

Afin d'apporter un soutien aux familles confrontées à un malade atteint du syndrome Alzheimer, l'Association Alzheimer, section Fribourg, met à disposition un réseau de bénévoles se rendant à domicile afin de prendre en charge le patient quelques heures par semaine et soulager ainsi le conjoint.

N'hésitez pas à nous appeler ! Un essai ne vous engage en rien !

Correspondant :

Jean-Claude Péclat

☎ 026 424 28 29 dès 18h00

Groupes d'entraide

Pour de nombreux proches de malades Alzheimer, participer à un groupe d'entraide et rencontrer d'autres personnes dans la même situation permet de rompre l'isolement et de mieux réagir face à cette adversité.

Correspondante pour la région de Fribourg :

✦ Françoise Aubry ☎ 026 481 37 81

Les prestations de l'Association Alzheimer Fribourg sont gratuites.

Pour tout autre renseignement :

Association Alzheimer Fribourg - rte du Châno
12, 1782 Belfaux

Tél. 026 402 42 42
www.alz.ch/fr
info.fr@alz.ch

Foyer de jour "La Famille au Jardin"

Le foyer de jour « La Famille au Jardin » accueille en journée, les personnes présentant d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer.

Les jours d'ouverture sont les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 17h00.

La Famille au Jardin offre pour la personne elle-même : un accueil personnalisé, une aide physique et morale dans tous les domaines nécessaires. Une vie sociale avec de la convivialité, des activités adaptées aux ressources de chacun.

Pour la famille : une journée de répit aussi souvent que désirée. L'assurance d'une prise en charge de la personne accueillie par un personnel qualifié, dans des conditions de sécurité et de bien-être.

Le coût d'une journée en foyer est de fr. 50.- par jour.
Sur demande, le transport peut être organisé

Römerswil 4 1717 St-Ursen
Tel 026 321 20 13 Fax 026 321 39 24
Site Internet: www.la-famille-au-jardin.ch
E-mail: info@la-famille-au-jardin.ch





Passeports et cartes d'identité

Pour faire la demande de documents d'identité, vous devez vous présenter au secrétariat communal durant les heures d'ouvertures (horaires à la page 6).

Il est nécessaire de prendre avec vous une photo passeport ainsi que votre ancienne pièce d'identité, si vous en possédez déjà une. En cas de perte ou de vol, une déclaration doit être faite auprès de la Police et remise au secrétariat communal lors de la commande.

Le service des passeports est très exigeant concernant la photo passeport, c'est pourquoi il vous faut respecter les critères suivant :

- la personne ne doit pas porter de lunettes à soleil, de casquette, de bandeau...
- la photo doit être nette, sans salissure
- la personne doit être en face et le regard aussi
- il ne doit pas y avoir d'ombres, de reflets
- la photo doit être actuelle
- la structure des pixels ne doit pas être visible
- l'expression doit être neutre.



Prix et validité de la pièce d'identité

	Carte d'identité :	Passeport :	Passeport + CI :	
Enfants âgés de 0 à 3 ans	valable 3 ans	Fr. 35.-	Fr. 60.-	Fr. 73.-
Enfants âgés de 4 à 17 ans	valable 5 ans	Fr. 35.-	Fr. 60.-	Fr. 73.-
Adultes dès 18 ans	valable 10 ans	Fr. 70.-	Fr. 125.-	Fr. 138.-

- les émoluments sont encaissés au moment de la commande
- le délai pour obtenir un passeport (sauf biométrique) ou une carte d'identité est d'environ 15 jours
- Le requérant reçoit la pièce d'identité par la poste sous pli recommandé.

Passeport 06 biométrique (Etats-Unis) :

Pour une demande de passeport 06, vous devez vous présenter au secrétariat communal avec une photo passeport et vous devrez verser la première partie de l'émolument Fr. 205.-.

Ensuite, vous vous rendez dans un centre de saisie biométrique au plus tôt 5 jours ouvrables après le dépôt de la demande et au plus tard 30 jours ouvrables après. Vous verserez le solde de l'émolument sur place Fr. 50.-

Le passeport vous parviendra au plus tard dans les 30 jours. Le passeport 06 est valable durant 5 ans.

Pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser au secrétariat communal.





Assemblée communale

Mardi 21 avril 2009

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le 21 avril 2009, à 20 heures, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 16 décembre 2008** (*ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture*).
2. **Comptes du Foyer St-Joseph 2008**
 - a) présentation
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
3. **Comptes communaux 2008**
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) rapport de la commission financière
 - c) approbation
 - d) comptes d'investissement
 - e) rapport de la commission financière
 - f) approbation
4. **Foyer St-Joseph : budget complémentaire 2009 pour réfection des volets et fenêtres et pour matériel informatique.**
5. **Approbation du règlement communal relatif aux heures d'ouverture des commerces**
6. **Commission communale des naturalisations : nomination des membres**
7. **Divers**

Service de puériculture

Calendrier des consultations 2009

Au Foyer St-Joseph de Sâles, 2ème étage :

le 3ème mercredi du mois

15 avril 2009	15 juillet 2009	21 octobre 2009
20 mai 2009	19 août 2009	18 novembre 2009
17 juin 2009	16 septembre 2009	16 décembre 2009

Sur rendez-vous uniquement
☎ 026 919 00 13
Du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00



ADMINISTRATION COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: commune@sales.ch

site Internet: www.sales.ch

Lundi à vendredi:

08h00 - 11h30

13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026 917 82 96

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère

Avenue de la Gare 12

1630 Bulle

☎ 026 305 86 40

COMPTES ET BUDGETS

Ils sont disponibles sur notre site Internet www.sales.ch ainsi qu'au bureau communal. Les personnes désirant les recevoir par courrier peuvent en faire la demande à notre administration.

Merci de votre compréhension!

POPULATION AVRIL 2008

Nombre d'habitants	1350
Maules	281
Romanens	294
Rueyres-Treyfayes	142
Sâles	633
Nombre de votants	980



Fédération Fribourgeoise des retraités

Mesdames et Messieurs les Retraités de la Gruyère,

Si vous n'êtes pas encore affiliés à notre Fédération qui compte environ 800 membres, nous vous adressons un pressant appel. Venez à nous; ensemble nous mettrons tout en œuvre pour assumer les buts de notre association et plus particulièrement les activités bénévoles et le dialogue entre les générations.

Chaque retraité est invité à notre assemblée ordinaire qui se déroulera dans votre Commune le vendredi 17 avril 2009 à 14 h. au Restaurant de la Couronne.

Dans le cadre de cette assemblée, nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Jérôme Gachet, Rédacteur en chef de notre journal "La Gruyère" qui nous parlera sur : "Les joies et les difficultés de la presse de la proximité".

Votre représentante, Madame Sylvie Oberson, nous présentera votre Commune et vos villages.

But de l'association Fribourgeoise

- définir et promouvoir une politique sociale favorable à toutes les générations
- défendre les intérêts sociaux, culturels et économiques des personnes à la retraite
- lutter pour une meilleure insertion des aînés dans la vie politique, culturelle et sociale
- encourager la participation des retraités à des activités bénévoles socialement utiles
- favoriser le dialogue et l'entraide entre toutes les générations

Activités au sein de la section de la Gruyère

- sortie annuelle
- diverses conférences très instructives concernant les affaires sociales, culturelles et économiques
- visites d'entreprises
- voyages (en salle) par la vision de diapos ou films
- balades à la découverte de la nature
- un repas en commun avec animation

Adhésion

Les personnes souhaitant adhérer à notre association peuvent le faire :

- par téléphone au 026/928.13.21
- par courrier, Case Postale 418, 1630 Bulle
- lors de l'assemblée annuelle qui a lieu à Sâles, Restaurant de la Couronne

Au nom de la section Gruyérienne
Le président G. Delacombaz

TPF : ligne de nuit entre Bulle et Romont

Les transports publics fribourgeois ont inauguré vendredi 6 mars 09 trois nouvelles lignes de bus de nuit en Gruyère avec notamment une liaison Romont - Bulle - Romont. Ces courses nocturnes circuleront tous les vendredis et samedis.

- départ de Romont à 23h18
- arrivée à Bulle à 23h42
- départ de Bulle à 23h45

Il n'y a pas de tarification spéciale pour ces courses de nuit et tous les titres de transports usuels sont valables.



Page ouverte à ... L'accueil extrascolaire

"La Courte Echelle"

Un soutien aux familles dans notre commune

Depuis la rentrée scolaire 2008, notre commune offre un service aux familles pour l'accueil extrascolaire (AES) de leurs enfants. La mise sur pied de cette structure s'est faite dans le cadre de la création d'une association dont le comité est composé de parents citoyens de la commune et avec le soutien du Conseil Communal.



Ces six premiers mois d'expérience sont riches d'enseignements pour l'AES. Toutes les phases d'élaboration du projet sont maintenant mises en pratique et permettent une adaptation dans le but d'optimiser l'accueil. A ce jour, 18 enfants sont inscrits sur les huit plages horaires hebdomadaires d'ouverture de la structure, le mercredi étant fermé. L'accueil est géré par Mme Marlène Gertsch.

Les repas sont fournis par la cuisine du foyer St-Joseph et actuellement acheminés jusqu'à la buvette du foot, lieu d'accueil provisoire des enfants. L'agrandissement du foyer qui débutera en mai et se terminera en juillet, permettra à l'AES d'y intégrer une salle dès la rentrée scolaire 2009. Ce déménagement apportera une amélioration importante des prestations de notre structure, à savoir une diminution des trajets pour les enfants et plus de temps et de flexibilité pour l'organisation des activités (devoirs, jeux, lecture, bricolages, etc).

Dans un souci d'amélioration de l'accueil, les parents membres de l'AES ont été invités à partager l'expérience de leurs enfants lors d'une réunion. De même, nous avons à cœur de promouvoir une formation continue pour le personnel de l'AES.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2009 seront envoyées à toutes les familles concernées par des enfants en âge scolaire dans le courant du mois d'avril. Les familles qui désirent inscrire leurs enfants deviennent membres de l'association moyennant une cotisation annuelle de CHF 60.-. Les tarifs horaires sont ensuite appliqués selon une table en fonction du revenu imposable de la famille.

La possibilité est aussi offerte de placer les enfants pour des dépannages occasionnels. Il suffit de contacter le n°076 249 79 52 entre 16h00 et 18h00 les jours d'ouverture de l'accueil. Un tarif unique est alors appliqué et doit être payé directement auprès de la responsable de l'accueil. La cotisation de membre n'est due qu'à partir du troisième dépannage.

Tous les documents officiels de l'association sont disponibles sur le site de la commune de Sâles, www.sales.ch, dans la rubrique « guichet virtuel ».

